



..... *VILLA*  
..... *SAIGON*  
..... RÉSIDENCE DE CRÉATION

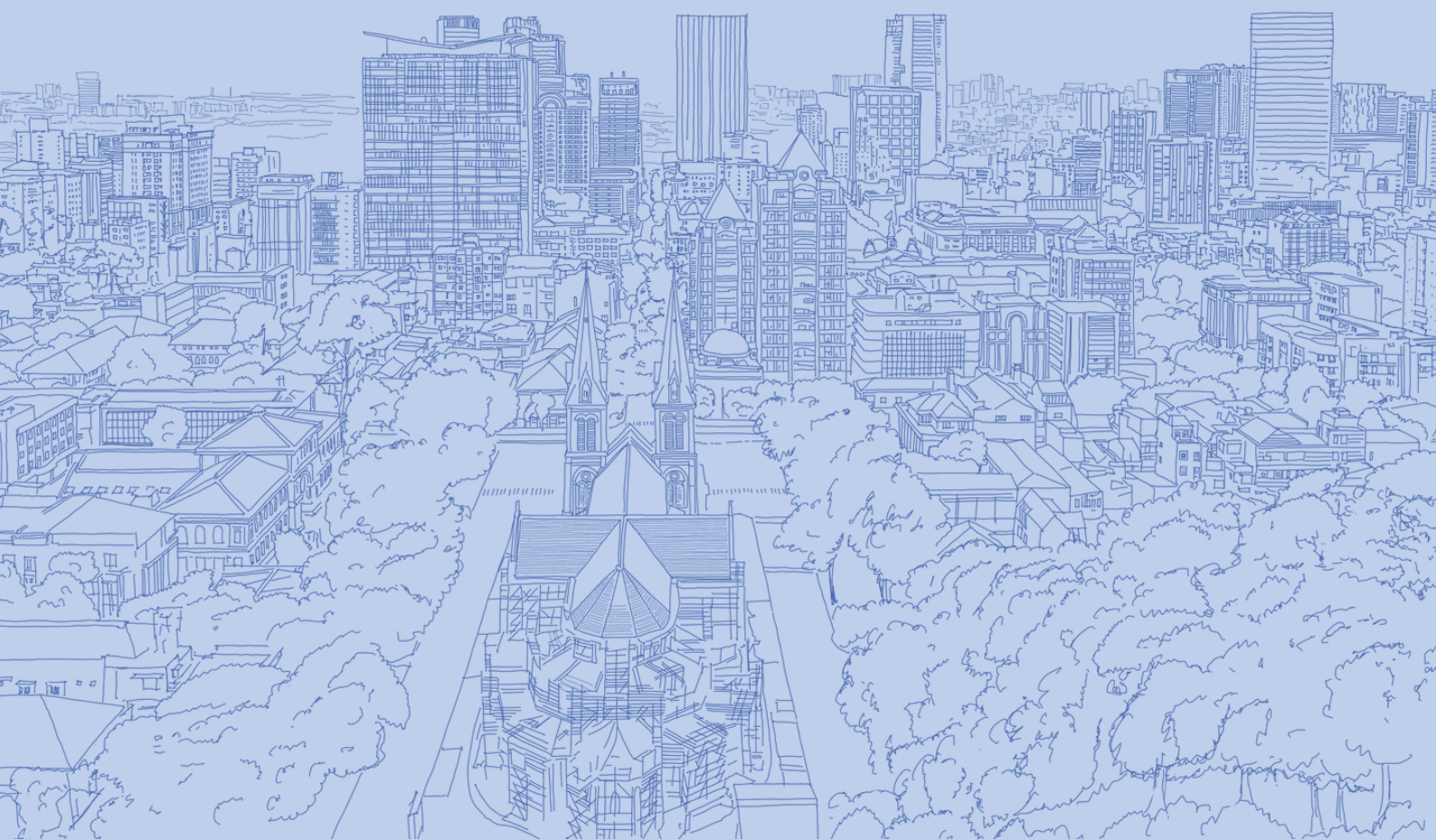
# APPEL À CANDIDATURES

## SAISON 2025

L'Institut français du Vietnam (IFV) lance un appel à candidatures pour son programme de résidence artistique :

VILLA SAIGON 2025

Clôture de l'appel à candidatures  
19/07/2024, à minuit heure française



**Le programme VILLA SAIGON de l'Institut français du Vietnam a pour ambition de créer une passerelle entre la scène artistique contemporaine française et le Vietnam.**

**Chaque année, plusieurs artistes, de différentes disciplines, sont invités à développer un projet de création au Vietnam, en étroite collaboration avec des partenaires locaux.**

## **LE PROGRAMME DE RÉSIDENCES :**

Pour la saison 2025, l'Institut français du Vietnam (IFV) ouvre son programme à **6 résidences artistiques** avec un ensemble de ressources mises à la disposition des artistes pour mener à bien leur projet.

### **Durée & dates de la résidence :**

- La durée de la résidence est de **8 semaines maximum**.
  - La résidence s'effectuera entre le 10.02.2025 et le 9.01.2026

Les candidats pourront émettre des préférences de dates pour leur résidence. Toutefois, l'IFV se réserve le droit de les adapter en fonction des disponibilités d'hébergement.

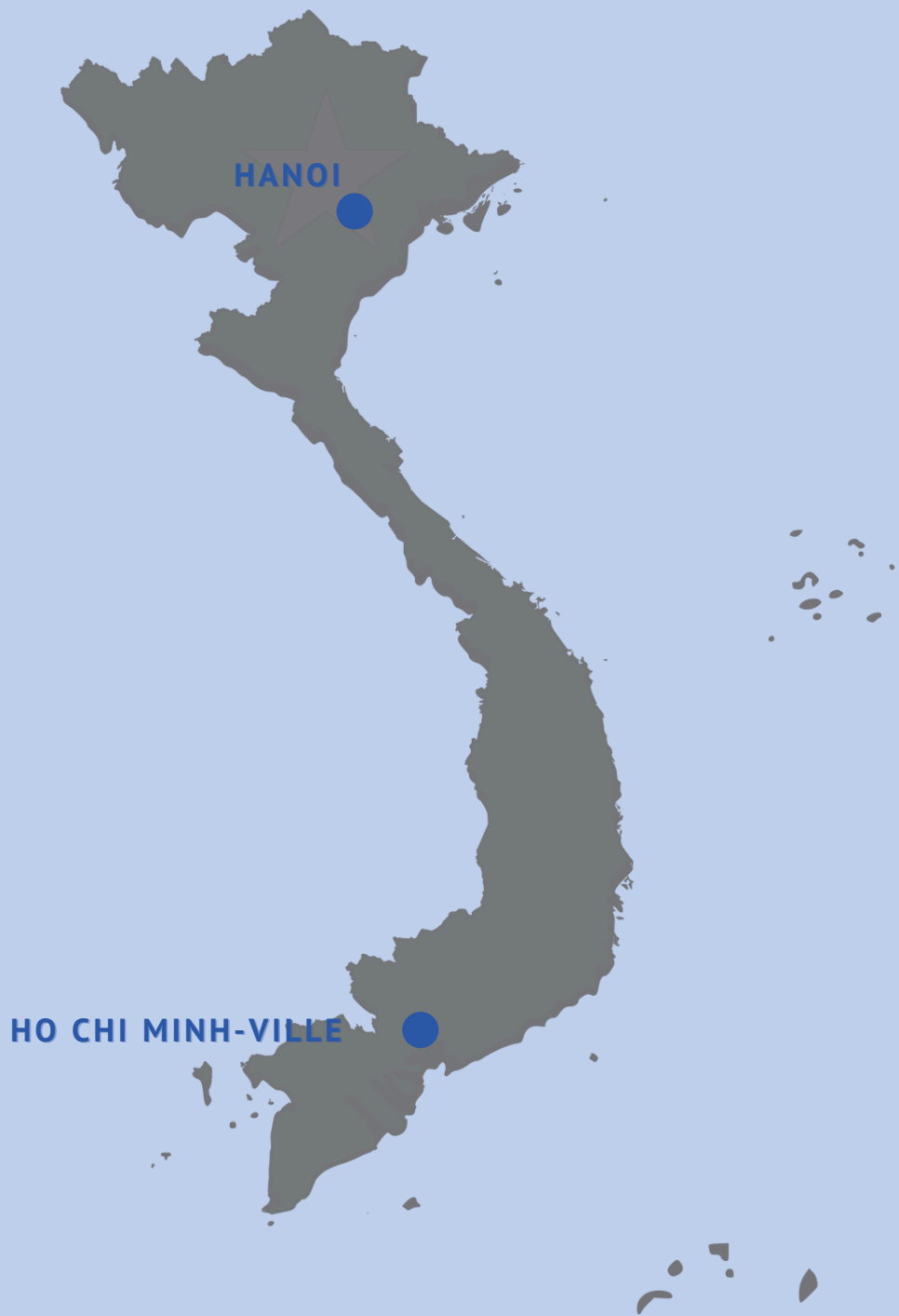
**Le cadre d'accueil de la Villa Saigon ne permet pas de loger des accompagnants (enfants, famille ou proches).**

### **Restitution et médiation :**

Le programme la Villa Saigon garantit un minimum de 70 % du temps de résidence disponible pour la recherche et la création. Il accorde néanmoins une importance particulière au projet de sortie de résidence de ses lauréats et lauréates, ainsi qu'à toute proposition de médiation en cours de résidence. La présentation publique peut concerner une forme finalisée ou intermédiaire si elle est clairement présentée comme telle.

Cette restitution a pour objectif de développer les partenariats avec les acteurs de la scène culturelle vietnamienne, d'établir un dialogue avec les publics locaux et, enfin, d'initier une coopération interculturelle sur le long terme.

Les candidats et candidates sont fortement invités à intégrer cette composante à leur projet.



## **La Villa Saigon à Ho Chi Minh-Ville : une résidence dans le cœur battant de la capitale économique du Vietnam.**

- L'appartement hébergeant les résidents de la Villa Saigon étant en travaux pour rénovation en 2025, les résidents seront hébergés au sein d'un hôtel géré par un collectif d'artistes. Chaque résident disposera d'une chambre individuelle et pourra avoir accès aux ateliers du collectif.
- En cas de résidence d'un binôme, les deux résidents sont susceptibles de partager une même chambre équipée de 2 lits simples.

## **La Villa Saigon hors les murs : un nouveau format de résidences, ancrées à Hanoï.**

La Villa Saigon sort de nouveau de ses murs et propose de nouvelles résidences à Hanoï. Ces nouvelles résidences invitent à parcourir d'autres territoires, culturellement riches et dynamiques, et offrent de nouvelles pistes de création aux artistes lauréats.

**L'Institut français du Vietnam négocie actuellement à Hanoï la possibilité d'ouvrir des résidences auprès d'un partenaire vietnamien. Cette information sera confirmée au moment des auditions des candidats. Les candidats intéressés par le programme de résidence à Hanoï doivent l'indiquer dans le formulaire de candidature. En cas d'impossibilité d'hébergement à Hanoï, les candidats rejoindront le programme de résidence à Hô Chi Minh-Ville.**

À Hanoï, la Villa Saigon permet aux artistes sélectionnés de s'insérer dans la vie culturelle riche de la capitale, cité millénaire dont une partie est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle concentre de nombreux bâtiments historiques, musées et lieux culturels. Les résidents sont logés dans un appartement de deux chambres, situé au cœur de Hanoï, dans le vieux quartier de Hoan Kiem qui abrite de nombreux monuments coloniaux, empreinte de l'architecture française à Hanoï.

### **Appui de l'IFV pour les résidences Villa Saigon Hors-Les-Murs**

- Les équipes de l'IFV accompagnent l'artiste en amont, pendant et à l'issue de la résidence, avec un soutien individuel et une mise en réseau. Les partenaires locaux l'introduiront auprès des scènes artistiques locales, et proposeront un accompagnement complémentaire sur mesure.
- L'IFV fournit également un appui à la traduction et à l'interprétariat (hors défraiement d'un traducteur personnel durant le déroulé du projet), aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique du séjour.
- L'IFV fournira enfin un appui financier - voir modalités financières en page 7.

# MODALITÉS DE L'APPEL À CANDIDATURES 2024/2025

## Objectifs de la résidence artistique

L'artiste en résidence s'engage à travailler de manière prioritaire sur le projet présenté dans sa candidature et sélectionné par le jury. À l'issue de sa résidence, l'artiste s'engage à présenter une restitution publique au format libre (projection, conférence, exposition, ...), en lien avec un partenaire local (galerie d'art, espace culturel, lieu spécifique, etc.) et en coordination avec l'IFV. Les projets incluant, en cours de la résidence, des actions culturelles à destination des publics locaux seront particulièrement appréciés.

## Disciplines Concernées

- Arts numériques
- Arts visuels /Design
- Métiers d'art
- Musique
- Photographie
- Danse
- Architecture / Paysage / Urbanisme
- Théâtre
- Écriture
- Bande dessinée

**Pour cette nouvelle édition du programme de résidences, une attention particulière sera portée aux projets en lien avec la bande-dessinée, la photographie et les métiers d'art.**

En cas de projet pluridisciplinaire : les candidat(e)s sont invité(e)s à s'inscrire dans la discipline dans laquelle ils sont reconnus professionnellement.

## Modalités financières

Les billets d'avion internationaux et domestiques, ainsi que les frais de visa, sont à la charge de l'artiste. L'Institut français du Vietnam fournit un appui financier de 400 euros par semaine de résidence, qui permet aux artistes retenus d'assumer leurs frais quotidiens et ceux de réalisation du projet. La totalité des frais de logement est prise en charge par l'Institut français du Vietnam dans l'appartement prévu à cet effet à Saigon, et chez les partenaires pour les résidences Hors-Les-Murs. Un budget supplémentaire sera alloué par l'IFV pour le projet de sortie de résidence.

## Critères d'éligibilité

Le programme de résidence Villa Saigon s'adresse aux artistes de nationalité française ou résidant en France depuis plus de 5 ans ; libérés de toute autre activité professionnelle pendant le temps de leur résidence au Vietnam ; engagés professionnellement dans une ou plusieurs disciplines artistiques détaillées plus haut. Il est possible de postuler à titre individuel, ou en tant que binôme (sauf pour les résidences Hors-les-Murs).

## Censure

Le Vietnam est un pays où s'exerce la censure. Elle concerne certaines questions politiques et les images / scènes violentes ou à caractère sexuel. Pour toutes manifestations ou communications à caractère public : les résidents doivent se conformer aux directives imposées par les autorités, ainsi qu'aux recommandations de l'IFV et des partenaires locaux. Ne pas respecter ces recommandations ou directives entraînerait la rupture immédiate du contrat de résidence et l'annulation du versement des sommes éventuellement encore dues



# PROCESSUS DE SÉLECTION

## Constitution du dossier

- La langue de rédaction du dossier de candidature est obligatoirement le français.
- Le dossier de candidature devra être constitué des pièces suivantes :

## DOSSIER ADMINISTRATIF

Les différentes pièces du dossier administratif seront rassemblées dans un seul document PDF.

- **CV**
- **Copie scannée recto-verso d'un document d'identité** en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- **Attestation sur l'honneur** rédigée datée, signée et accompagné de la mention « Bon pour accord », certifiant :
  - Que vous avez pris connaissance des conditions générales (ce document) ;
  - Que vous êtes le seul auteur (nommer les co-auteurs s'il y en a) des œuvres mentionnées dans votre dossier de candidature ;
  - Que vous serez libéré(e) de vos activités professionnelles pendant toute la durée du séjour.

## DOSSIER ARTISTIQUE

Obligatoire :

- **Le descriptif précis du projet** (1 PDF, max.7.500 signes espaces compris) :
- les motivations du séjour (durée et localisation) ;
- les thèmes de recherche ;
- les travaux que le candidat souhaite réaliser ;
- les contacts déjà établis, le cas échéant ;
- la nature de l'implication d'un éventuel partenaire local déjà contacté ;
- l'intégration de la résidence dans le parcours professionnel et les suites envisagées pour le projet.
- **Budget prévisionnel détaillé** (PDF), incluant, s'il y a lieu, une présentation des cofinancements déjà obtenus ;
- **Portfolio** (1 PDF de 15 pages max.), pouvant inclure des photographies, des articles de presse, des liens vers des sites, des extraits vidéo ou audio. Il s'agira obligatoirement d'un document unique sous format.

Facultatif : Au maximum deux lettres de recommandation (PDF).

**DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE**

## Critères d'évaluation

- 1- Parcours artistique (5/20) ;
- 2- Pertinence du projet proposé, opportunité d'une résidence au Vietnam en général, et dans la ville choisie en particulier (10/20) ;
- 3- Pertinence des actions culturelles et de médiation proposées (en cours de résidence et en sortie de résidence) (5/20).

## Sélection des lauréats.es

Le **comité de présélection** évaluera l'ensemble des dossiers éligibles et procède à une première présélection. Réuni en comités, il auditionne les candidats et candidates présélectionnés, selon la discipline indiquée dans le dossier de candidature.

Le **jury final** se réunira à l'issue des auditions de présélection et désignera les lauréats 2025 du programme de résidences Villa Saigon.

Il sera présidé par la Conseillère de coopération et d'action culturelle, Directrice générale de l'IFV, et composé des attachés culturels de l'Ambassade de France, de membres de l'Institut français de Paris, et de personnalités artistiques.

## **Calendrier prévisionnel du processus de sélection**

*Juin-Juillet 2024 : dépôt des candidatures online via le Google Form*

*19 juin 2024 à 10 heures (heure française) : Webinaire d'information*

**19 juillet 2024 : Clôture de l'appel à candidatures (à minuit heure française)**

*Fin Juillet 2024 : Présélection : seul(e)s les candidat(es) présélectionné(e)s seront informé(e)s par email début août*

**Du 20 juillet au 2 août 2024 : Audition des candidat(e)s présélectionné(e)s**

*Fin septembre 2024 : Jury final*

**Début octobre: Annonce des résultats**

*Les lauréat(e)s retenu(e)s seront prévenu(e)s personnellement des résultats.*

*Les candidat(e)s prennent note que les décisions du jury final sont sans appel.*

## Sélection des lauréats.es

Un webinaire d'information sera organisé le 19 juin à 10h (heure française), afin de présenter le programme de résidence, son processus de sélection et de répondre aux questions des candidats et candidates.

Pour y participer, les candidats et candidates sont invités à s'inscrire ici : <https://forms.gle/qZwXmMkMnu9siR5i6>

Pour toute question à laquelle le présent document et le webinaire d'information n'auraient pas répondu, nous vous invitons à contacter : [nguyen.tuong.anh@ifv.vn](mailto:nguyen.tuong.anh@ifv.vn)